

**OSE IMMUNO
ENSEMBLE**
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 septembre 2025, 8h30

**Assemblée Générale du 30 septembre :
Renouveler le Conseil d'Administration d'OSE
pour faire réussir OSE**

Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles, actionnaires fondateurs d'OSE Immunotherapeutics (OSE) et anciens dirigeants de 2012 à 2024, voient dans les dernières communications d'OSE l'ultime confirmation qu'il est nécessaire de renouveler le Conseil d'Administration de l'entreprise.

Ils se félicitent que leur action de concert ait permis de démasquer le Directeur Général et l'actuel Conseil d'Administration qui, en plus de pratiquer l'opacité, la défausse et la désinformation, sont lancés dans une fuite en avant délétère pour OSE et pour toutes ses parties prenantes.

Les trois actionnaires fondateurs appellent les actionnaires qui n'ont pas encore voté à **choisir aujourd'hui une nouvelle gouvernance qui saura redonner à OSE le bel avenir qui lui était promis.**

Ils rappellent aux actionnaires qui regrettent d'avoir donné procuration au Président de l'actuel Conseil d'Administration ou d'avoir retourné un formulaire de vote blanc, sans consigne, **qu'il est possible jusqu'à ce soir de remplacer ce vote** par l'envoi d'un nouveau formulaire à serviceproxy@cic.fr. Ils les invitent à le faire en cochant les cases des résolutions numérotées de A à K.

Toutes les informations pratiques sur le vote sont sur leur site ose-immuno-ensemble.com.

Sur le plan stratégique et financier, Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles s'interrogent sur **l'annonce concomitante, faite par OSE le 25 septembre, d'un retard dans le partenariat avec AbbVie et d'une position de trésorerie au 30 juin 2025 de 41,6M€**, qui finance ses activités pendant seulement douze mois et qui inclut, pour cela, le recours à près de 5,3M€ apportés par Vester Finance contre 800.000 actions.

Ils rappellent que, le 26 mars 2025, OSE annonçait une position de trésorerie au 31 décembre 2024 de 64,2M€, « *assurant une visibilité financière jusqu'au premier trimestre 2027* ».

Cette annonce du 25 septembre confirme, s'il en était besoin, la nécessité d'un audit-flash qui fera la lumière sur l'état des partenariats, sur l'état de la trésorerie, mais aussi sur les manœuvres frauduleuses et sur toutes les dépenses d'avocat et de communication, engagées par OSE dans le seul but de maintenir en place l'actuel Conseil d'Administration.

Les trois actionnaires fondateurs ont toute confiance dans l'expertise et dans l'éthique de leurs candidats administrateurs pour piloter cet audit-flash et pour faire les meilleurs choix stratégiques pour OSE. **Au regard de cette situation financière dégradée, la consolidation des partenariats existants avec Boehringer Ingelheim, Veloxis et AbbVie et la recherche du meilleur partenaire industriel pour le Lusvertikimab sur la base des résultats prometteurs déjà obtenus sont deux priorités.**

Sur le plan de la communication et de la désinformation, Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles déplorent une fuite en avant qui fait perdre toute crédibilité au Directeur Général et à l'actuel Conseil d'Administration. Ils tiennent à rappeler les éléments suivants :

- **OSE est une belle réussite en immuno-oncologie et en immuno-inflammation**, forte de deux programmes phares, Tedopi® et Lusvertikimab, de trois partenariats et d'un puissant moteur de R&D. Ils invitent à ne pas perdre de vue tout le potentiel d'OSE en matière d'innovations thérapeutiques.
- **Ils regrettent que les 65 collaborateurs d'OSE se retrouvent pris au milieu de ce conflit**, tout comme ils regrettent les pressions qui peuvent exister dans une entreprise de cette taille aux emplois très qualifiés et très pointus et avec de rares opportunités de recrutement. Ils espèrent avoir le plaisir de retrouver les collaborateurs d'OSE dès le 1^{er} octobre.
- **Ils s'étonnent du caractère unilatéral de la troisième lettre ouverte** publiée, le 25 septembre, par six salariés représentant du personnel. Cette lettre ouverte leur adresse plusieurs interpellations, mais ne pose aucune question au Directeur Général et à l'actuel Conseil d'Administration sur leurs manœuvres frauduleuses, sur leurs projets de M&A et leur échanges avec des banques d'affaires, ni sur l'avenir du centre de R&D de Nantes dans l'hypothèse où un fonds d'investissement entrerait au capital.
- **Le 23 septembre, le Tribunal de Commerce de Nantes a débouté OSE de toutes ses demandes** concernant leur déclaration d'action de concert du 27 mai. Les accusations et les propos complotistes tenus par le Directeur Général et par l'actuel Conseil d'Administration depuis juin jusqu'à ces derniers jours n'avaient aucun fondement et allaient clairement à l'encontre de la démocratie actionnariale.
- **C'est le travail des actionnaires fondateurs qui a révélé, le 23 septembre, la manipulation frauduleuse des droits de vote** par le Directeur Général et par l'actuel Conseil d'Administration. Parler d'une « *erreur matérielle* » qui aurait été identifiée par le Conseil d'Administration et qui résulterait « *d'une qualification juridique inexacte par un des conseils corporate de la Société* » est pure contrevérité.
- Après avoir clamé, le 22 septembre, qu'ils avaient le soutien de deux agences internationales de conseil en vote pour leur projet de gouvernance, **le Directeur Général et l'actuel Conseil d'Administration se sont visiblement fait taper sur les doigts** puisqu'ils ont dû rappeler, le 24 septembre, que ces agences avaient des opinions divergentes sur d'autres résolutions, tout en se cachant derrière l'accès payant aux recommandations de ces deux agences pour ne pas en dire davantage.

Au regard de tout ce qui précède, Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles se réservent le droit de faire sanctionner les agissements du Directeur Général et de l'actuel Conseil d'Administration et obtenir réparation des préjudices subis devant toute juridiction compétente.

En ce dernier jour où le vote par email est ouvert pour l'Assemblée Générale du 30 septembre, **ils veulent, aussi et surtout, rappeler qu'OSE est une belle réussite, que des patients attendent ses innovations thérapeutiques et que les actionnaires, par leurs votes, peuvent redonner à OSE un bel avenir dès le 1^{er} octobre.**